

L'Église Notre-Dame de l'Assomption

En 1252, par décision de l'évêque diocésain Renaud de Corbeil, Lieux (ancien nom de Vauréal) a été détachée de la paroisse de Jouy et a fait construire une première église, liée au chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Cette première église aurait été incendiée par les Anglais vers 1432.



La construction de la nouvelle église, dans un style gothique flamboyant, a été achevée au XVI^e siècle. Elle aurait été dédiée à Notre-Dame de l'Assomption le 11 mai 1561. Le second patron de l'église est l'abbé Saint-Maur. La cloche aurait été installée en 1774.

L'abbé Bailly, Maire de Vauréal de février 1790 à novembre 1791, était également curé de la paroisse depuis le 2 mars 1783. Il fut convoqué à l'assemblée du baillage de Senlis le 19 février 1789, afin de rédiger les cahiers de doléances pour le Roi.

L'église abrite le tableau Notre-Dame de l'Assomption par François Nicolas-Louis Gosse (1787-1878), objet mobilier inscrit, ainsi qu'une statue de Saint Jean-Baptiste en pierre polychrome sculptée entre le XIV^e et le XV^e siècle, objet mobilier classé. L'église a été inscrite au titre des Monuments historiques en 1926.

Une plaque commémore le fait que, sur l'intervention de villageois, l'église ait été préservée d'une destruction par explosion planifiée par les allemands lors de leur retrait le 28 août 1944. Malgré la construction de l'église Sainte-Claire, consacrée en 1995, celle du village demeure un lieu de culte.



